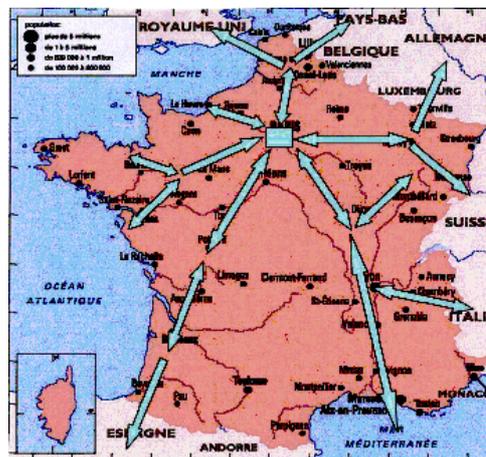


Les Essarts le Roi le 30 mai 2006

## CONTRIBUTION N° 4 de l'association DELTA

La majorité des systèmes de transport internationaux et nationaux convergent vers Paris quel qu'en soit leur mode : voies ferrées, routières ou aériennes. Pendant longtemps, ils ont contribué à l'essor de la région de France.

Mais, aujourd'hui, ils sont devenus de lourds handicaps pour les déplacements internes à l'agglomération parisienne en raison du cumul et de l'augmentation des trafics nationaux, internationaux et locaux.



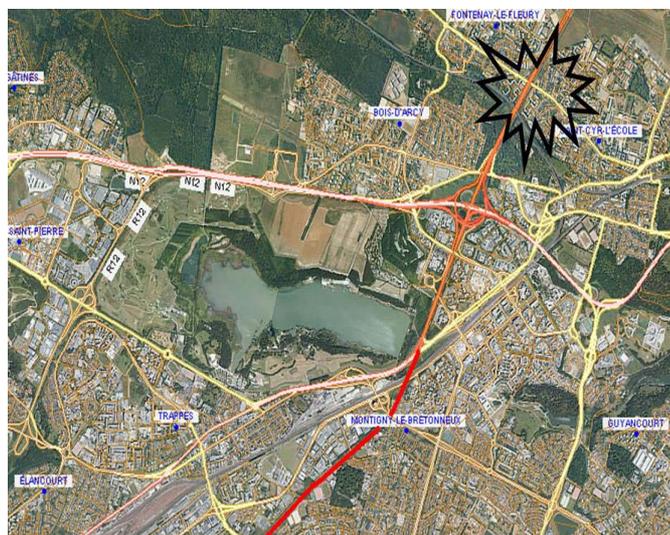
Ile

Le projet de prolongement de l'A12 débuterait à la conjonction de l'autoroute A12 et de la Nationale 10 pour se terminer au sud de la commune des Essarts le Roi sur cette même Nationale 10.

### **A ces deux extrémités, ce projet engendrerait deux entonnoirs routiers créateurs de gigantesques encombrements.**

Au nord du projet, sens province / Paris, l'A12 actuelle supporterait l'addition des trafics des voies de la RN10, la RN12 et celui de la RN286 qui devrait recevoir à terme le flux de la A 104 francilienne, soit 9 voies qui doivent fusionner dans les quatre puis les trois voies de l'A12 entre Bois d'Arcy et Rocquencourt. Le comptage 2004 constate 125665 véhicules /jour sur ce tronçon qui est déjà saturé tous les jours aux heures de pointe et aux départs et retours de semaine.

Quant à la A13, elle devra cumuler à terme le transit de 3 autoroutes A13 + A12 et son prolongement +A104 francilienne.



Demain, les prévisions de trafic estimées par la DDE avec le projet de prolongement de l'A12 prévoient une hausse de 50.000 veh/jour (sans comptabiliser le flux de la A 104).

### **Ce cumul amplifierait la situation actuelle déjà très limite pour créer un énorme bouchon digne d'un « titre Européen ».**

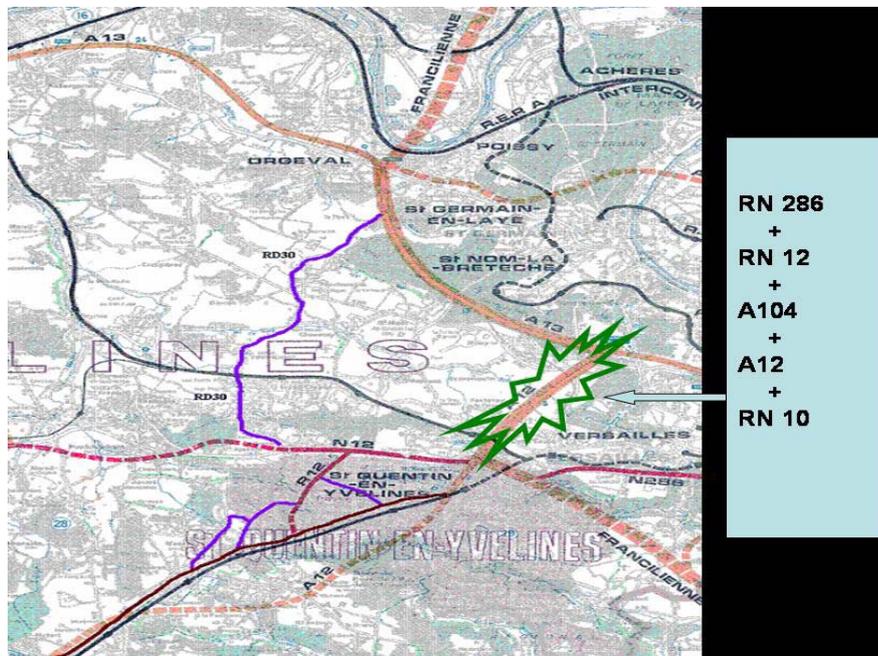
Quant à la A104 ses flux d'échange et de transit sans flux interne, aujourd'hui canalisés vers la A12, sont évalués actuellement à 65.000 Veh/j. La somme de ces trafics sur la A12 se comptabilise donc à 241.000 Veh/j .

Cette concentration de véhicules en ce point est impossible à écouler, même avec une voie supplémentaire rajoutée sur la A13, aujourd'hui sursaturée....

Une succincte analyse du plan régional montre plusieurs voies de délestage d'ailleurs annoncées par certaines associations locales .... La 104 emprunterait au niveau de Bois d'Arcy la RN 12 qui est dans son prolongement pour retrouver à quelques Km la RD30. (Aujourd'hui à 28704 Veh/j). Ce trajet contourne complètement le " Triangle de Rocquencourt " pour croiser la A13 ....est-ce une voie de dégagement envisagée par la DDE ....????.

Confrontés à ces entonnoirs et à leurs conséquences, le comportement réactif des futurs utilisateurs de l'éventuel prolongement de la A12, , chercheront aussi des voies de délestage via la RN10 depuis le " Pont de la Villedieu " par la D58 et la R12, vers la RN12 pour rejoindre la RD30...à Plaisir et finalement la A13

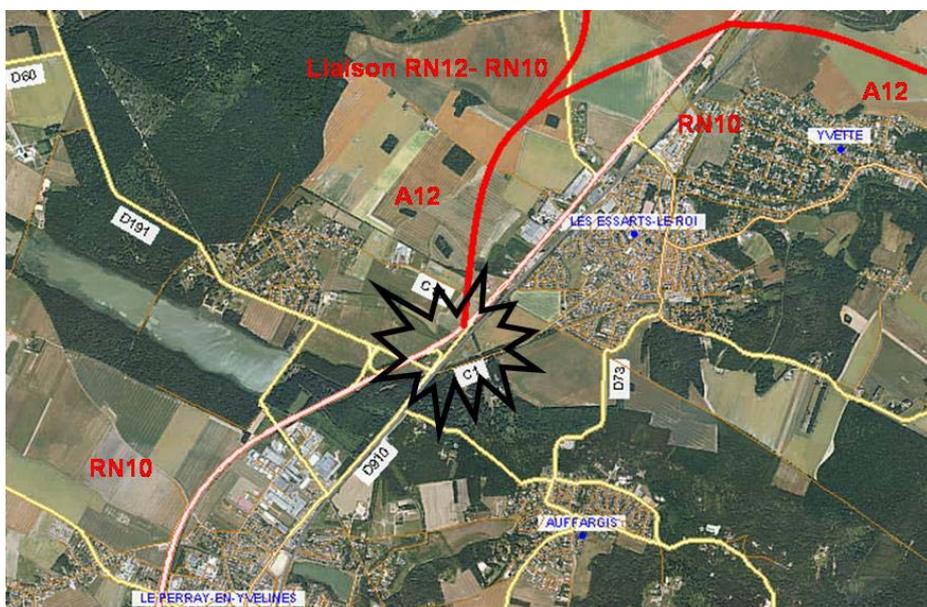
D'autres cheminements de délestage pourraient se développer à Coignières par le boulevard des Arpents, à Maurepas par les boulevards de la Loire et du Rhin, à Elancourt par le boulevard A. Malraux qui rejoignent tous la R12.



Décidemment ce prolongement de A12 aura par ces effets secondaires non énoncés, ni prévus à ce jour, créateurs de trafics collatéraux dans les villes de Coignières, Maurepas et Elancourt.

**Aucune commune ne sortira indemne de ces nouveaux flux imposés par le prolongement A12.**

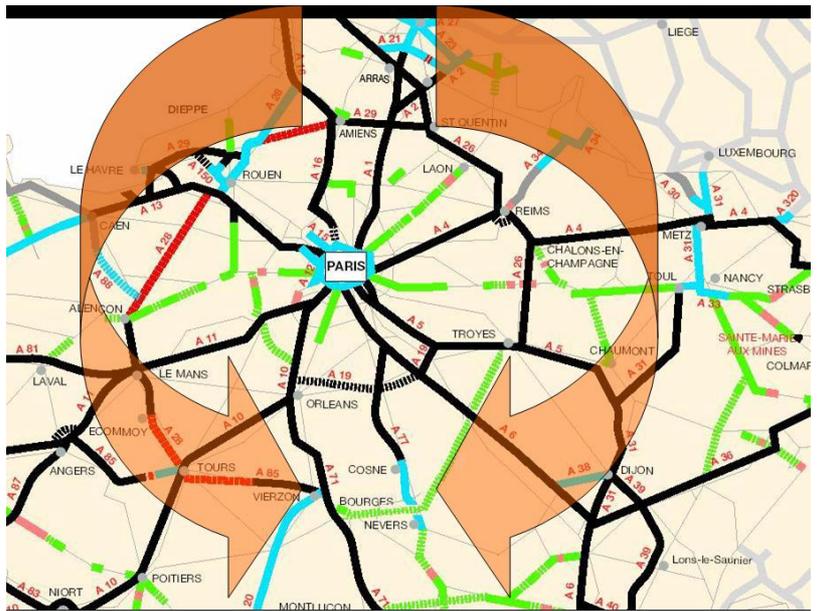
Au sud de l'aire d'étude, dans le sens Paris- province, un autre entonnoir se formerait sur la commune des Essarts le Roi .On comptabiliserait l'équivalent de 8 voies de la RN10, la D191, la future liaison RN12-A12 et le prolongement de l'A12 soit 126000 véhicules/jour qui devraient s'insérer dans les 2 voies de la déviation du Perray en Yvelines qui supporte difficilement aujourd'hui un trafic journalier de 46695 véhicules.



Alors que depuis plusieurs années, le grand contournement autoroutier du bassin parisien se réalise par la création des autoroutes à l'ouest A85, A28, A26, A29 reliant les villes de Bourges, Tours, Le Mans, Alençon, Rouen, à l'est Troyes, Reims, St Quentin, Amiens.

Une grande rocade de l'Île de France se dessine aussi en reliant les villes de Rouen (A13) Chartres (A11), Orléans (A10), et Courtenay (A6)

Le projet de prolongement de l'A12 apparaîtrait comme une voie radiale à la capitale. Il s'opposerait alors à la raison d'être de ces contournements en amplifiant la congestion des voies de circulation par incitation et captation d'un nouveau trafic de transit national et international.



**Le prolongement de l'A12 dans les déplacements franciliens apporterait par son trafic supplémentaire et son implantation en milieu urbain des dysfonctionnements de circulation et augmenterait les sources de pollution néfastes aux habitants.**

**Ce projet désorganiserait profondément les flux routiers et constituerait de surcroît une source considérable de gaspillage financier en rendant sans objet les lourds investissements consentis pour le grand contournement de la région Île de France.**